

Gatineau, le 26 février 2015

Monsieur Pierre Labrecque  
Directeur CRRNTO  
394, boul. Maloney Ouest, bureau 101  
Gatineau (Québec) J8P 7Z5

OBJET : Plan tactique d'aménagement forestier intégré (PAFI-T)

Monsieur le Directeur,

Nous vous transmettons cette note afin de vous informer de la mise à jour de certaines informations présentées dans les PAFI-T couvrant la période 2013-2018 pour les six unités d'aménagement de la région de l'Outaouais.

Premièrement, dans le contexte de remaniements ministériels, les hyperliens qui pointaient vers les sites des différents ministères sont désormais désuets. Ils sont remplacés par les liens suivants :

MFFP : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/index.jsp>

MDDELCC : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca>

MERN : <http://www.mern.gouv.qc.ca/accueil.jsp>

Aussi, lors du dépôt des PAFI-T, les calculs de possibilité forestière (CPF) n'étaient pas encore disponibles. Voici donc le lien vers les résultats finaux des CPF pour chacune des unités d'aménagement de la région :

<http://forestierenchef.gouv.qc.ca/documents/calcul-des-possibilites-forestieres/2013-2018/revue-externe/>

Sous la rubrique « résultats régionaux », à la région « Outaouais », vous trouverez le détail des CPF pour chaque unité d'aménagement ainsi que les niveaux d'aménagement, en cliquant sur l'un ou l'autre des numéros d'unité d'aménagement.

Nous profitons de ce communiqué pour vous informer de la mise à jour ou de l'ajout de fiches VOIC (Valeur, Objectif, Indicateur, Cible) tel qu'annoncé dans le PAFI-T. De plus, vous trouverez ci-annexées toutes les fiches VOIC de la région à jour.

En ce qui concerne les modalités temporaires de la table GIRT qui étaient présentées dans le PAFI-T, veuillez prendre note qu'elles sont remplacées par les consensus de la table GIRT au fur et à mesure qu'ils sont acceptés par le Ministère. Aussi plusieurs commentaires de la consultation publique sur le PAFI-T ont été pris en compte lors de la réalisation de la stratégie d'aménagement qui sera mise en œuvre de 2015 à 2018. Ces éléments ont aussi été pris en compte dans l'élaboration du PAFI-T 2018-2023 pour lequel le processus d'élaboration est déjà amorcé.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Pierre Ménard

PGC/PM/pr

p. j. (8)